

EN CAS D'ALARME INCENDIE

**A son déclenchement, tous les locaux doivent être immédiatement évacués**

**I – CONSIGNES A RESPECTER PAR LES PROFESSEURS** (sauf impossibilité résultant du sinistre) :

- 1 - Fermer les fenêtres
- 2 – Prendre la liste des élèves pour pouvoir faire l'appel.  
Vous devrez, sur le lieu de rassemblement, citer les noms des élèves absents lorsque le chef d'établissement ou son représentant vous posera la question.
- 3 - Faire évacuer les élèves dans le calme en laissant tous les biens sur place, dont les cartables.
- 4 - Vérifier l'évacuation complète du local en sortant en dernier de la salle.
- 5 - Eteindre l'électricité et fermer la porte **SANS LA VERROUILLER**
- 6 - Déterminer le sens de l'évacuation en fonction des lieux
  - Préfabriqués : se rendre dans la cour**
  - Bâtiment principal : les portes coupe-feu du RDC et du 1<sup>er</sup> étage départagent le sens de l'évacuation vers le lieu le plus proche : se rendre dans la cour ou, selon la salle, vers l'entrée du collège en rang loin du sinistre.**  
Au rez-de-chaussée, évacuation par les salles de sciences (côté casiers), **ou** par la porte d'évacuation près de l'ancienne cantine vers le terrain de football avec regroupement à l'entrée du collège, **ou** par les portes antipaniques sous l'escalier métallique ou vers le CDI. **Dans tous les cas, ne jamais franchir une porte coupe-feu, c'est ce qui guide votre cheminement (outre les indications lumineuses et les plans d'évacuation sur le mur)**
- 7 - Guider et accompagner les élèves dans l'ordre jusqu'au point de rassemblement.
- 8 - Regrouper les élèves par classe, en rang par 2.
- 9 - En procédant à un appel rigoureux, contrôler immédiatement que le nombre d'élèves placés sous votre responsabilité au déclenchement de l'alerte est égal au nombre d'élèves présents au point de rassemblement
- 10 - Ne pas quitter le point de rassemblement sans autorisation du principal ou de son représentant.

**En cas d'impossibilité d'évacuer résultant du sinistre, se signaler aux fenêtres**

Consignes complémentaires :

- Les autres adultes doivent se rassembler dans la cour de récréation ou devant l'entrée du collège en face de la loge
- Garder votre sang froid pour empêcher les élèves d'être gagnés par la panique
- Respecter scrupuleusement les consignes
- Prévoir assistance aux handicapés selon les consignes en vigueur
- Dans la chaleur et la fumée baissez-vous, l'air frais est près du sol

**II – CONSIGNES EN CAS DECOUVERTE D'UN SINISTRE**

- 1 - Déclencher l'alarme incendie en activant le boîtier de déclenchement le plus proche (appuyer fortement sur la vitre de protection) et, si vous n'êtes pas avec des élèves, ALERTE également l'agent à la loge et l'administration
- 2 - Evacuer selon les consignes énoncées au paragraphe I

**III – CONDUITES PREVENTIVES**

- **Prendre connaissance ou réviser régulièrement les consignes d'évacuation du collège**
- A chaque début de cours, le professeur vérifie l'ouverture des deux accès à la salle et son libre accès.
- Ne pas encombrer les circulations et les portes des salles

APRES L'EXERCICE D'EVACUATION LE REARMEMENT DE LA CENTRALE EST FAIT PAR L'AGENT D'ACCUEIL OU L'AGENT DE MAINTENANCE SOUS CONTROLE D'UN PERSONNEL DE RESPONSABILITE.

**MAJ 12 09 23**

**Rôle de contrôle des opérations  
(titulaire mentionné en premier, le second lui succède en cas d'absence)**

- Principal ou principale adjointe devant le collège (chronomètre)
- DACS ou CPE dans la cour (chronomètre)
- 2 AED vérifient évacuation des préfa (portes non-verrouillées)
- 1 AED aide à la circulation vers les extérieurs
- 1 AED vérifie évacuation RDC bâtiment principal
- Agent responsable de la cuisine satellite ou sa seconde vérifie évacuation restaurant scolaire
- Secrétaire de gestion ou de direction vérifie évacuation du préfabriqué admin.
- Agent de maintenance coupe le gaz et déverrouille le portail pour les pompiers

**Equipe de sécurité du collège**

<b>Fonctions</b>	<b>Responsable</b>	<b>Fonction</b>
Surveillance et gestion du SSI et de son report	<b>Mme Hélène Maillet ou agent à la loge</b>	<b>Agent d'accueil</b>
Déclenchement de l'alarme	<b>Mme Hélène Maillet ou agent à la loge</b>	<b>Agent d'accueil</b>
Levée de doute	<b>M. Denis Arnaud ou chef d'établissement ou son adjoint</b>	<b>Agent de maintenance, principal, principale adjointe</b>
Appel & accueil des secours	<b>Mme Hélène Maillet ou agent à la loge</b>	<b>Agent d'accueil</b>
Ouverture portail	<b>Mme Hélène Maillet ou agent à la loge</b>	<b>Agent d'accueil</b>
Gestion des organes de coupure d'urgence (électricité, VMC)	<b>M. Denis Arnaud</b>	<b>Agent de maintenance</b>
Recensement (appel)	<b>Mme Julie Martinez ou Mme Soule</b>	<b>CPE ou directrice SEGPA</b>
Interlocuteur secours	<b>Chef d'établissement ou son adjoint</b>	<b>Principal, principale adjointe</b>
Réarmement déclencheurs manuels et SSI	<b>Mme Hélène Maillet ou agent à la loge / M. Denis Arnaud</b>	<b>Agent d'accueil et agent de maintenance</b>
Gestion évacuation	<b>Professeurs en charge des classes et AED</b>	

**Aménagements liés à la présence de BMP (préfabriqués)**

En cas de sinistre, la personne qui le détecte doit appuyer sur le déclencheur manuel alarme incendie (DM) présent dans chaque BMP. Les élèves et le personnel évacue vers le stade de football ; la vie scolaire est chargée de déverrouiller l'accès. Les procédures restent les mêmes par ailleurs.

A noter que les sites « collège en dur » et BMP sont dissociés : il n'y a pas lieu d'évacuer l'ensemble de l'établissement au vu de l'éloignement des locaux, sauf instruction contraire des sapeurs pompiers.